

Réponses aux questions du Transporteur concernant la pièce A-0012 à la suite de la séance de travail du 30 septembre 2022: Rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (l'IGOPP) au dossier R 4162 2021.

Introduction et prémisses des réponses de l'IGOPP :

Un grand nombre de questions du Transporteur ont trait à la question de la nécessité de recourir à un audit externe en sus de l'audit interne.

Nos réponses tiennent compte de la prémisse que le poste d'auditeur interne chez Hydro Québec relève directement du conseil d'administration et que les redditions de comptes sont effectuées selon leurs fréquences directement au conseil d'administration, sans influence de la haute direction. Si un changement organisationnel survenait et venait modifier le lien de subordination ou la position hiérarchique de la fonction de l'auditeur interne telle que représentée à l'organigramme de la direction générale en date du 5 mai 2022 (pièce B-0030), nos réponses et les différents rapports que nous avons effectués devront être révisés. Un des éléments clés de notre compréhension est que le poste d'auditeur interne est complètement indépendant et apporte une assurance objective, notamment relativement à la première et deuxième ligne de maîtrise.

Réponses de l'IGOPP aux questions du Transporteur

Pages	Questions du Transporteur à l'IGOPP
16	<p>Q1: « un audit devrait avoir été réalisé au moins une fois sur l'efficacité du processus d'évaluation par la Gestion de risques », pourriez-vous spécifier si vous faites allusion à un audit interne ou externe?</p> <p>Q2: « efficacité du processus d'évaluation », pourriez-vous préciser si votre recommandation porte sur la conception du processus ou son efficacité opérationnelle?</p>
	<p>Réponses de l'IGOPP</p> <p>Réponse à la Q1 : « un audit <u>interne</u> devrait avoir été réalisé au moins une fois sur l'efficacité du processus d'évaluation par la Gestion de risques ». Il serait approprié que cet audit soit effectué 120 jours après que la nouvelle structure organisationnelle ait été mise en place.</p> <p>Réponse à la Q2: l'audit doit porter sur la conception du processus dans un premier temps, mais éventuellement il faudra aussi regarder l'efficacité opérationnelle</p>

26	<p>Q1: « considérer un audit indépendant ponctuel portant sur les différents processus et liens d'imputabilité... », faites-vous référence à un audit interne ou externe?</p> <p>Q2: Par « processus », ciblez-vous l'audit de la conception des processus ou bien leur efficacité opérationnelle ?</p> <p>Q3: « liens d'imputabilité », pourriez-vous préciser si vous ciblez les liens hiérarchiques ou autres?</p> <p>Q4: « audit indépendant ponctuel... de la réalisation des travaux de l'audit interne... », est-ce qu'un rapport d'examen 1312 répondrait à cette recommandation?</p> <p>Q5 : « audit indépendant ponctuel... de la gestion des normes de conduite de Transport par la DCDD », pourriez-vous spécifier si la portée est l'application des normes de conduite par la première ligne ou bien les travaux d'audit d'application des normes de conduite de transport par la Direction Conformité d'entreprise (incluant la préparation de l'attestation annuelle à l'attention de la Régie de l'énergie)?</p> <p>Q6: « Il serait approprié de s'assurer qu'un audit (interne ou indépendant) ... », pourriez-vous préciser s'il s'agit d'audit interne ou externe?</p> <p>Q7: Par « efficacité des processus de gestion », pourriez-vous préciser s'il s'agit de la conception des processus ou de leur efficacité opérationnelle?</p>
	<p>Réponses de l'IGOPP</p> <p>Réponse à la Q1: « considérer un audit indépendant <u>interne</u> ponctuel portant sur les différents processus et liens d'imputabilité... »,</p> <p>Réponse à la Q2: « sur les différents processus <u>d'efficacité opérationnelle</u> ».</p> <p>Réponse à la Q3: « liens d'imputabilité <u>hiérarchiques</u> ».</p> <p>Réponse à la Q4: <u>un rapport d'examen de l'auditeur interne selon la Norme 1312 du CRIPP serait adéquat.</u></p> <p>Réponse à la Q5 : « audit indépendant ponctuel... de la gestion des normes de conduite de Transport par la <u>Direction de la conformité (anciennement la DCDD) relativement à l'application des normes par la première ligne</u> »</p> <p>Réponse à la Q6: « Il serait approprié de s'assurer qu'un audit <u>interne</u> (interne ou indépendant) ... ».</p> <p>Réponse à la Q7: « efficacité <u>opérationnelle</u> des processus de gestion, notamment sur <u>la compréhension des normes</u> »,</p>
27	<p>Q1: Hormis le Groupe de gestion intégré des risques, quelles autres composantes de 2ième ligne voudriez-vous voir en termes de coordination avec la 3e ligne?</p> <p>Réponse de l'IGOPP</p> <p>Réponse à la Q1: La vérification de la gestion agrégée des risques au niveau de l'entreprise.</p>
29	<p>Q1 : Est-ce qu'un audit interne (3e ligne) répondrait à votre recommandation ?</p> <p>Q2: « sur la gestion et le fonctionnement de la DCDD », quelle est la portée de l'audit recommandé?</p> <p>Réponses de l'IGOPP</p>

	<p>Réponse à la Q1 : « il devrait y avoir d'abord un <u>audit interne indépendant</u> ponctuel réalisé par une firme indépendante d'experts en la matière sur la gestion et le fonctionnement de la <u>Direction de la conformité (anciennement la DCDD)</u> »</p> <p>Réponse à la Q2: La portée serait sur l'efficacité opérationnelle du processus.</p>
30	<p>Q1: « Au-delà d'un audit déterminant le besoin de procéder à un audit indépendant annuel... », pourriez-vous préciser s'il s'agit d'audit interne ou pas et expliquer votre choix?</p> <p>Q2: Au point a) Pourriez-vous préciser si la portée serait l'application des Normes de conduite de transport ou bien les travaux de vérification de l'application desdites normes?</p>
	<p>Réponses de l'IGOPP</p>
	<p>Réponse à la Q1: Étant donné l'indépendance et le degré d'autonomie présumée de la fonction de l'audit interne au sein d'Hydro-Québec, un audit interne serait suffisant.</p> <p>Réponse à la Q2: Il s'agirait des travaux de vérification des Normes de conduite de transport</p>